



Association des propriétaires du Lac Deligny

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 13 JUIN 2010
À Mandeville de 10.00 HEURES à 11:00 HEURES

PRÉSENCES:

34 personnes (voir cahier des présences)

Mot de bienvenue

M. Claude Dignard ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux participants qui constituent le quorum et constate la régularité de l'avis de convocation.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture faite par M. Claude Dignard

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Constatation du quorum
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Présentation des membres du conseil d'administration
5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle générale de 2009
7. Rapport du président : bilan des activités
8. États des résultats 2009-2010 et rapport du vérificateur
9. Présentation du projet de budget de l'année 2010-2011
10. Nomination du vérificateur 2010-2011
11. Élections :
 - Quatre postes à combler
 - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections
 - Présentation des procédures d'élections
 - Élections et annonce des résultats
12. Propositions de l'assemblée
13. Vote sur une hausse de la cotisation annuelle
14. Varia :
 - événement social
 - activités de levée de fonds
 - bouées
 - plaintes
15. Mot de la fin par le président
16. Levée de l'assemblée

Tirages

Proposé par Mme Marie-Rose Prescott, appuyé par M. Éric Millmore et adopté à l'unanimité.

2. Constatation du quorum

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

4. Présentation des membres du conseil d'administration

M. Claude Dignard présente les membres du conseil d'administration.

5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Proposé par Ghislaine Hotte, appuyé par André Rémillard et adopté à l'unanimité, Claude Dignard est désigné président d'assemblée et Claudine Jodoin, secrétaire.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle générale de 2009

Lecture faite par Claudine Jodoin.

Proposé par Jean-Claude Charpentier, appuyé par Jean-Guy Prescott et adopté à l'unanimité, tel que lu.

7. Rapport du président : bilan des activités

Claude Dignard présente le bilan des activités de la dernière année :

Le Delignois ; réunions du CA et du RAME ; tests pour RSV Lacs ; embauche d'un étudiant ; Mandeville en fête ; achat et opération d'un appareil pour test de phosphore ; épluchette de blé d'inde ; réaménagement du C.A. ; augmentation des commanditaires du site web, enregistrement d'un vidéo du lac au profit de la municipalité et des riverains ; entrevue avec RDI.

8. État des résultats 2009-2010 et rapport du vérificateur

Michel Dupont-Hébert présente l'état des résultats 2009-2010

Ghislaine Hotte fait la lecture de la lettre préparée par Normand Girard sur la vérification des états financiers 2009-2010.

Proposé par Jean-Guy Prescott, appuyé par Suzanne Baril et adopté à l'unanimité.

9. Présentation du projet de budget de 2010-2011

Michel Dupont-Hébert présente le projet de budget de la prochaine année.

Proposé par Jean-Claude Charpentier, appuyé par Jean-Guy Prescott et adopté à l'unanimité.

10. Nomination d'un vérificateur 2010-2011

Proposé par Daniel Julien, appuyé par Jean-Guy Prescott et adopté à l'unanimité, Normand Girard est réélu pour la prochaine année.

11. Élections

Le conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs, dont quatre (4) postes viennent en élection cette année soient : Claude Dignard, Éric Millmore, Michel Dupont-Hébert et Normand Gariépy.

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections :

Jean-Guy Prescott est nommé président d'élections
Proposé par Daniel Julien, appuyé par Jeannot Bernier et adopté à l'unanimité.

Monique Pinard est nommé secrétaire d'élections
Proposé par André Rémillard, appuyé par Éric Millmore et adopté à l'unanimité.

Présentation des procédures d'élection :

Jean-Guy Prescott présente les procédures d'élection.

Résultats des élections :

Proposé par Michel Dupont-Hébert et appuyé par Claudine Jodoin, **Claude Dignard** accepte un autre mandat de 2 ans ;

Proposé par Claude Dignard et appuyé par Michel Dupont-Hébert, **Éric Millmore** accepte un autre mandat de 2 ans ;

Proposé par Nancy Rodrigue et appuyé par Éric Millmore, **Francine Desjardins** accepte un nouveau mandat de 2 ans ;

Proposé par Claude Dignard et appuyé par Claudine Jodoin, **Jean-Denis Lacourse** accepte un nouveau mandat de 2 ans ;

12. Propositions de l'assemblée

Ghislaine Hotte demande les résultats du sondage sur l'ensemencement paru dans un Delignois. Claude Dignard lui répond qu'après s'être informé auprès de 2 biologistes, la truite ou le doré ne peut résister à l'achigan et au maskinongé qui sont très présents dans notre lac.

Jean-Claude Charpentier, représentant de la municipalité de Mandeville, félicite le conseil d'administration pour son dynamisme, et son implication présente et future. De plus il remercie les membres de leurs intérêts.

De plus, il nous fait part des points suivants :

- La Municipalité a décidé d'accorder la somme de 750\$ à l'association, bien que cette dernière n'a pas eu la subvention emploi étudiant été 2010 ;
- La vérification des fosses septiques qui se fait aux 2 ans a lieu cette année ;
- La revitalisation de la bande riveraine devait se faire sur une période de 5 ans, déjà 3 années se sont écoulées, dès cet été, les récalcitrants vont recevoir un avis et dans 2 ans, ce sera des amendes ;
- Il est interdit sur tout le territoire de la municipalité de Mandeville d'utiliser des fertilisants.

13. Vote sur une hausse de la cotisation annuelle

Le président demande un vote sur la hausse de la cotisation annuelle pour l'année 2011, afin que le montant passe de 25\$ à 30\$.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité

14. Varia :

Claude Dignard informe les membre des points suivants :

Événement social :

Il demande si quelqu'un veut se proposer pour organiser une activité sociale.

Activité de levée de fonds :

des activités de levées de fonds auront lieu afin d'amasser des fonds, les activités retenues pour l'instant sont un quilloton et un encan. Les détails seront diffusés par Le Delignois.

Bouées :

3 bouées sont disponibles et si des gens sont intéressés, simplement venir les chercher chez Claude Dignard ;

Plainte :

Lorsqu'un résident formule une plainte à la municipalité, il doit signer un formulaire à la municipalité, mais les résidents du lac peuvent s'adresser directement à un membre du conseil d'administration du lac, qui se chargera d'acheminer la plainte à la municipalité, sans signature requise.

15. Mot de la fin du président

Le président remercie chaleureusement :

- les membres du C.A. qui ont quitté l'association cette année, soit : Normand Gariepy, Michel Dupont-Hébert et Monique Lévesque.
- les autres membres du C.A., Claudine Jodoin comme secrétaire, Nancy Rodrigue comme trésorière et relève sur l'environnement, Éric Millmore pour le site internet ;
- les commanditaires pour leur appui ;
- Ghislaine Hotte et Monique Lévesque pour les textes dans Le Delignois ;
- Normand Girard à titre de vérificateur ;
- Les membres de l'association ;
- Danielle Hébert, Yvon Robert, Mme et M. Charpentier pour l'épluchette de blé d'inde 2009.

16. Levée de l'assemblée

À 11h00, il est proposé par Jean-Guy Prescott, appuyé par Ghislaine Hotte et unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Président,
Claude Dignard

Secrétaire,
Claudine Jodoin